

LA MUSIQUE QUÉBÉCOISE EN TRANSFORMATION

UN SECTEUR DYNAMIQUE, EN QUÊTE DE LEVIERS
POUR SE DÉMARQUER

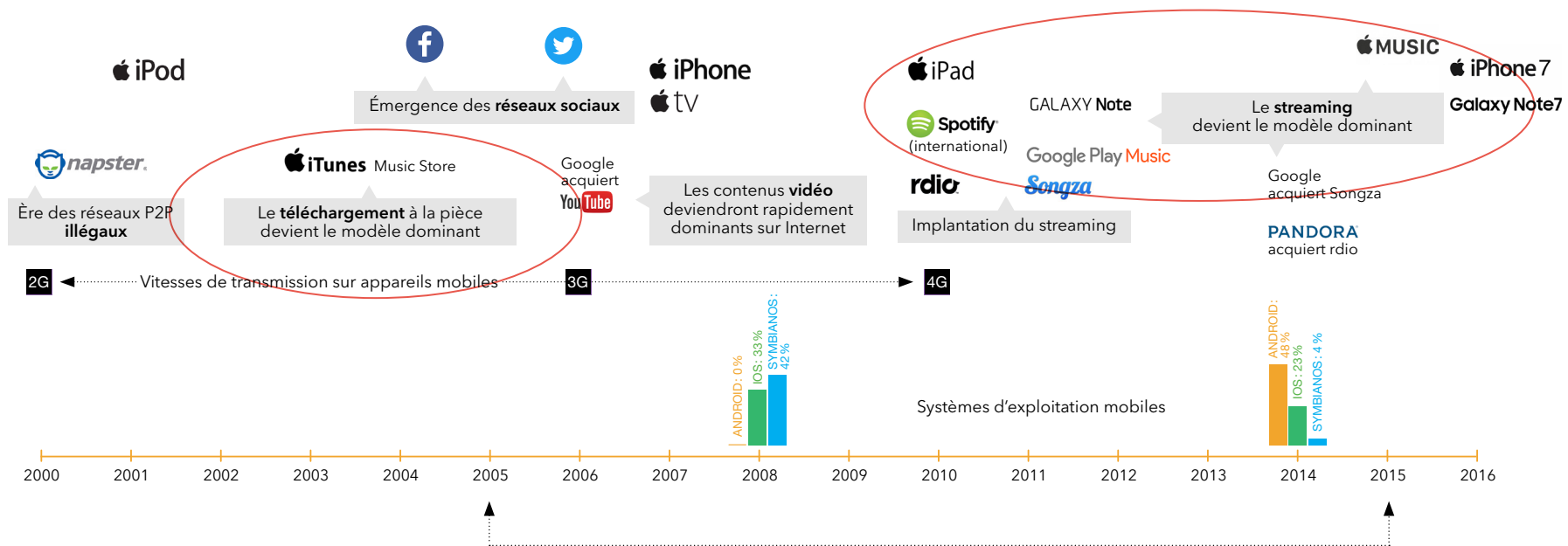
Décembre 2016



SOMMAIRE EXÉCUTIF

1. Au nom des quelque 250 entreprises culturelles qu'elle représente, l'ADISQ dépose ici une demande d'aide pour permettre au secteur québécois de la musique et de la variété de passer à la prochaine étape de son développement, dans ce qui est désormais une économie mondialisée de la culture.
2. Cette aide consiste en un soutien financier supplémentaire du gouvernement québécois, à la hauteur de 7,5 M\$ par année pendant deux ans.
3. Le soutien requis tourne autour de deux grands axes : l'optimisation de la performance des entreprises du secteur, et la mise en valeur des contenus et des artistes sur toutes les plateformes.
4. Le premier axe en appelle à un investissement de 6 M\$ par année, répartis de la façon suivante : 4 millions pour accroître l'accès des entreprises à une main-d'œuvre spécialisée de qualité, et 2 millions pour leur permettre d'augmenter la présence de nos artistes sur tout le territoire du Québec.
5. Le second axe exige un investissement de 1,5 M\$ par année, répartis de la façon suivante : 1 million pour la réalisation de matériel favorisant la visibilité de nos artistes, et 0,5 million pour des opérations de promotion collective.
6. Notre demande s'inscrit dans un plan d'action et une convergence d'efforts que l'industrie de la musique réclame de toutes les instances concernées pour rétablir un équilibre dans le marché de la musique, qui rémunère de plus en plus ceux qui distribuent et diffusent la musique, et de moins en moins ceux qui la créent et la produisent.
7. Ce déséquilibre découle de la captation de la valeur de la musique par de nouveaux intermédiaires : les plateformes de musique en ligne et les fournisseurs d'accès Internet. Les leviers qui peuvent aider à rendre la situation plus équitable sont législatifs, réglementaires, fiscaux et financiers. L'effort demandé ici au gouvernement du Québec est l'un de ces leviers. Il est essentiel et urgent.
8. Le soutien financier demandé aujourd'hui au gouvernement du Québec permettra à nos entreprises d'investir dans le savoir-faire, l'emploi et l'intégration de compétences spécialisées.

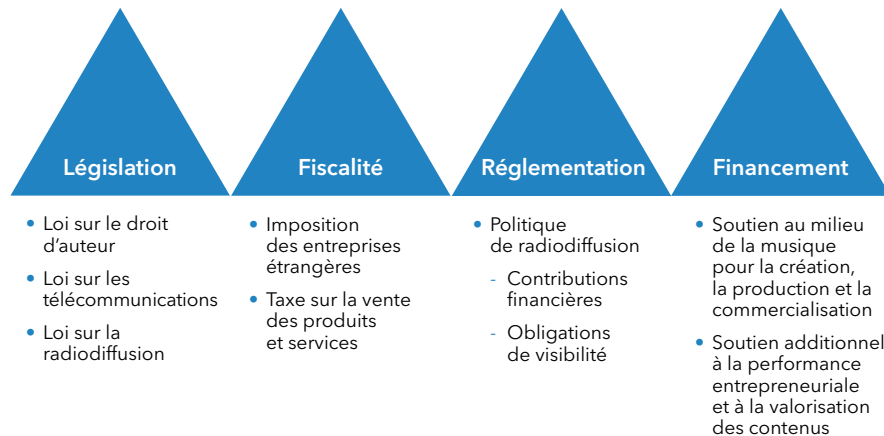
15 ANS QUI ONT TOUT CHANGÉ: QUELQUES REPÈRES



Depuis 10 ans, le nombre d'albums physiques vendus annuellement au Québec a diminué de plus de la moitié (57%).

QUATRE GRANDS LEVIERS POUR RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE DES FORCES DANS UN MARCHÉ DÉSTABILISÉ

QUATRE LEVIERS ESSENTIELS



Les leviers qui peuvent aider à rétablir un équilibre dans le marché de la musique au Canada sont législatifs, réglementaires, fiscaux et financiers. Ils existent, mais aucun n'a encore été adapté à notre nouvel environnement d'affaires malgré toutes les tentatives et les demandes de l'industrie de la musique depuis 15 ans.

De ces leviers doit découler aujourd'hui un plan d'action global, que nous avons résumé en page suivante.

UN PLAN D'ACTION GLOBAL

	ACTIONS VISANT LES SERVICES DE MUSIQUE EN LIGNE	ACTIONS VISANT LES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET	AUTRES ACTIONS
Niveau fédéral	Fin de l'exception réglementaire s'appliquant à ces services	Modifications à la Loi sur le droit d'auteur pour responsabiliser ces acteurs face au contenu qu'ils distribuent	Restauration du régime de copie privée et élimination d'exceptions anachroniques visant les radios
	Mise en place d'obligations pour le développement des contenus culturels canadiens et leur visibilité	Modifications à la Loi sur les télécommunications et la Loi sur la radiodiffusion pour rendre possible l'imposition d'obligations visant le développement des contenus culturels canadiens et leur visibilité	
	Rehaussement majeur des tarifs de droits d'auteur		
	Assujettissement des entreprises étrangères aux règles fiscales canadiennes en vue de financer des mesures culturelles		
Niveau québécois	Assujettissement des entreprises étrangères aux règles fiscales québécoises en vue de financer des mesures culturelles		Soutien financier immédiat et accru au milieu québécois de la musique
			Soutien actif au milieu québécois de la musique dans ses représentations auprès des instances fédérales

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[sommaire]

SOMMAIRE DU SOUTIEN DEMANDÉ

AXE 1

PERFORMANCE ENTREPRENEURIALE

Objectif

Optimiser la performance des entreprises du secteur de la musique et du spectacle de variétés, par des mesures ciblant le savoir-faire, le développement des talents et l'emploi.

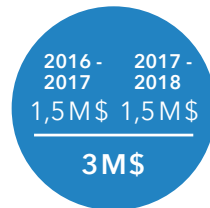


AXE 2

MISE EN VALEUR

Objectif

Favoriser la mise en valeur de la musique et du spectacle de variétés québécois.



L'ADISQ demande instamment au ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, avec l'appui de ses collègues du gouvernement du Québec, de mettre en place un plan d'action sur la musique et le spectacle de variétés et de le doter d'une somme supplémentaire annuelle de 7,5 millions \$ par année pendant deux ans.

La réussite de cette approche repose sur deux conditions préalables:

- que toutes les mesures d'aide sélective et toutes les sommes dédiées à l'heure actuelle au secteur de la musique et du spectacle soient pérennisées et que tous les éléments du régime de crédits d'impôt remboursables, dans le domaine du spectacle, soient rétablis aux conditions d'avant 2014;
- que les programmes actuels d'aide sélective soient revus afin de les rendre plus souples et plus adaptés aux réalités actuelles et de les rendre cohérents avec l'esprit du soutien demandé ici.

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[détail]

AXE 1

PERFORMANCE ENTREPRENEURIALE

Objectif

Optimiser la performance des entreprises du secteur de la musique et du spectacle de variétés par des mesures ciblant l'emploi et la main-d'œuvre dans ce secteur.

Mesure 1

Accroître l'accès des entreprises à une main-d'œuvre de qualité pour relever les défis particuliers relatifs à la visibilité de nos contenus sur toutes les plateformes, à la diversification des revenus et à l'exportation.

2016 - 2017	2017 - 2018
4 M\$	4 M\$

Mesure 2

Accroître la capacité des entreprises d'offrir aux artistes et aux artisans du secteur de la musique et du spectacle de variétés plus d'occasions de rejoindre leurs différents publics en augmentant leur présence sur tout le territoire du Québec.

2016 - 2017	2017 - 2018
2 M\$	2 M\$

AXE 2

MISE EN VALEUR

Objectif

Favoriser la mise en valeur de la musique et du spectacle de variétés québécois.

Mesure 3

Permettre aux entreprises d'augmenter significativement la réalisation continue de matériel audiovisuel favorisant la visibilité des artistes sur toutes les plateformes.

2016 - 2017	2017 - 2018
1 M\$	1 M\$

Mesure 4

Favoriser la réalisation d'opérations collectives de promotion de nos contenus.

2016 - 2017	2017 - 2018
0,5 M\$	0,5 M\$

Mesure 5

Mettre en valeur la musique du Québec à travers les actions et les activités des organismes gouvernementaux, publics et parapublics du Québec

2016 - 2017	2017 - 2018
-	-

Mesure 6

Défendre, notamment par l'engagement politique du gouvernement du Québec, l'équilibre de l'écosystème culturel de la musique du Québec en promouvant le principe d'une juste rétribution des artistes et des producteurs et un cadre réglementaire respectueux de ce principe.

2016 - 2017	2017 - 2018
-	-

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[argumentaire]

AXE 1

OPTIMISER LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA MUSIQUE ET DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS PAR DES MESURES CIBLANT L'EMPLOI ET LA MAIN-D'ŒUVRE DANS CE SECTEUR

Mesure 1

Accroître l'accès des entreprises à une main-d'œuvre de qualité pour relever les défis particuliers relatifs à la **visibilité de nos contenus sur toutes les plateformes, à la diversification des revenus et à l'exportation**

4 M\$/an

Une main-d'œuvre de qualité pour de nouveaux défis

Les changements induits par le streaming se matérialisent notamment pour les entreprises par des opportunités à saisir. Elles changent donc leur manière de faire pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché et demeurer compétitives.

L'un des aspects les plus importants est de disposer d'un certain nombre de compétences en lien direct avec la distribution numérique. Il faut notamment être en mesure de comprendre et d'analyser les rapports de distribution

numérique et de promouvoir les artistes directement et en continu. Ce sont deux grands types d'activités qui réclament des expertises en gestion des métadonnées, en promotion et en commercialisation en ligne. Compte tenu de l'intégration des activités et de la nécessité d'une réponse rapide (quasiment immédiate), ces compétences doivent être accessibles rapidement à l'entreprise pour une coordination efficace.

Aujourd'hui, les entreprises cherchent à structurer et à développer leurs activités en engageant des ressources qualifiées, mais peinent à les rémunérer. Le problème est d'autant plus criant que les compétences recherchées intéressent d'autres secteurs d'activité en mesure d'offrir des niveaux de rémunération appréciables.

En parallèle, les entreprises tentent aussi de diversifier leurs revenus en tirant le meilleur rendement de leur catalogue et des droits dérivés et voisins. Là encore, ce travail demande des personnes qualifiées pour soutenir les démarches de valorisation des droits.

Ces besoins nouveaux sont d'une importance stratégique pour les entreprises, mais aussi pour l'industrie. En se dotant de ressources humaines hautement qualifiées, les entreprises dessinent l'industrie compétitive de demain.

page suivante...

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[argumentaire]

AXE 1 (SUITE)

Le soutien à l'acquisition, au développement et à la rétention des compétences cible la structuration de l'industrie. Il vise à accompagner les entreprises dans leurs efforts pour passer à la prochaine étape de leur développement et à accroître et diversifier leurs revenus afin de demeurer compétitives.

La modalité de mise en œuvre devrait prendre la forme d'une aide générale à l'entreprise ciblant des emplois stratégiques.

En prenant en considération la taille et les besoins en ressources humaines des entreprises, la possibilité de proposer un niveau de rémunération compétitif et une aide représentant 50% des coûts pour l'entreprise, nous avons estimé que **la valeur de l'aide nécessaire pour ce volet est de 3,5 M\$.**

Soutenir l'exportation

D'abord, une mise au point s'impose: il est illusoire de voir dans l'exportation une solution permettant de compenser les pertes de revenus liées au développement du streaming. Bien que le numérique permette une meilleure circulation des œuvres musicales à travers le monde, il ne garantit pas le succès des artistes québécois à l'étranger. Les grands marchés d'exportation (États-Unis, France) sont déjà saturés par une offre locale surabondante, en plus d'être courtisés par des artistes de toute provenance. Un artiste doit redoubler d'ardeur et d'originalité pour se démarquer dans cette offre immense, qui est

d'ailleurs amplifiée par le numérique: les frontières tombent, mais pas les barrières. Bâtir une carrière à l'étranger demande beaucoup d'investissements. L'artiste doit être soutenu par une infrastructure de promotion, de représentation et de distribution. Il doit également y passer beaucoup de temps et mettre en veilleuse sa carrière locale. En fait, tout artiste n'est pas nécessairement destiné à une carrière internationale. Réussir une carrière sur son marché national doit demeurer possible et lui permettre de vivre de son art.

Ces paramètres établis, la distribution numérique permet beaucoup plus facilement l'accès aux marchés internationaux. Par contre, rendre un produit disponible n'est pas suffisant pour lui donner de la visibilité. Il faut investir des sommes importantes en marketing et promotion directement sur les marchés. De plus, le streaming permet de connaître presque instantanément la réponse des marchés. Toutefois, pour pouvoir se servir de cette connaissance et profiter des opportunités, il faut des actions rapides, quasiment immédiates, et ciblées sur les marchés en développement.

Le besoin est donc une aide ciblée sur le développement des liens d'affaires et la promotion de l'artiste sur les marchés d'exportation. Concrètement, si l'entreprise constate qu'un artiste a du potentiel sur le marché, elle devrait avoir la capacité immédiate de pouvoir se rendre sur place pour nouer des liens d'affaires, faire appel localement à des ressources spécialisées en relations de presse et en promotion. **Nous estimons les besoins en la matière à 0,5 M\$.**

page suivante...

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[argumentaire]

AXE 1 (SUITE)

Mesure 2

Accroître la capacité des entreprises d'offrir aux artistes et aux artisans du secteur de la musique et du spectacle de variétés plus d'occasions de rejoindre leurs différents publics **en augmentant leur présence sur tout le territoire du Québec**

2 M\$/an

La plupart des programmes sont basés sur une dichotomie entre la production d'enregistrements sonores et la production de spectacles. L'état des lieux tend à démontrer qu'on assiste dans de plus en plus de cas à une fusion artistique de la production de l'enregistrement et du spectacle: le format des enregistrements sonores éclate, l'album devient un outil de promotion du spectacle, leurs lancements sont synchronisés, etc.

Dans ce contexte, vouloir soutenir la production des spectacles sans prendre pleinement en compte l'investissement artistique et promotionnel global des entreprises ne correspond plus à la réalité de l'industrie. **Nous estimons les besoins en la matière à 2 M\$.**

AXE 2

FAVORISER LA MISE EN VALEUR DE LA MUSIQUE ET DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS QUÉBÉCOIS

Mesure 3

Permettre aux entreprises d'augmenter significativement la **réalisation continue de matériel audiovisuel** nécessaire à la visibilité des artistes sur toutes les plateformes

1 M\$/an

Les entreprises n'ont jamais produit autant de matériel audiovisuel pour soutenir la carrière des artistes et la vente de leurs albums et de leurs spectacles. Toutefois, le format du vidéoclip n'est plus dominant comme voici quelques années. Aujourd'hui, il faut alimenter les réseaux sociaux, être réactif, se renouveler rapidement. Le vidéoclip demeure une magnifique carte de visite, mais il ne comble pas, à lui seul, tous les besoins en matière de matériel audiovisuel.

Nous proposons que les aides ne soient plus seulement consacrées au format du vidéoclip et qu'elles puissent intégrer une large part du matériel audiovisuel produit. **Cette ouverture doit s'accompagner d'une bonification évaluée à 1 M\$.**

page suivante...

UN SOUTIEN DE DEUX ANS POUR LA MUSIQUE

[argumentaire]

AXE 2 (SUITE)

Mesure 4

Favoriser la réalisation d'opérations collectives de promotion de nos contenus

0,5 M\$/an

Les opérations collectives sont nécessaires pour renforcer l'ensemble des acteurs du secteur de la musique et du spectacle de variétés québécois. Deux priorités se dégagent :

- La première consiste en des actions collectives visant à faire la promotion de la diffusion des productions québécoises dans les espaces publics. Cet aspect transcende la dimension économique : sans musique québécoise dans l'espace public, une partie de l'environnement culturel citoyen québécois est aliéné.
- De même, pour agir efficacement, il faut comprendre. Le secteur de la musique et du spectacle de variétés québécois a besoin de données statistiques et d'études pour mesurer les changements qui le traversent et le transforment. Des indicateurs fiables sont une condition nécessaire à des actions rapides et concluantes. Il est notamment essentiel de pouvoir suivre et de promouvoir un suivi optimal des métadonnées, qui sont devenues en enjeu essentiel avec le streaming.

Mesure 5

Mettre en valeur la musique du Québec à travers **les actions et les activités des organismes gouvernementaux, publics et parapublics du Québec**

Mesure 6

Défendre, notamment par l'engagement politique du gouvernement du Québec, l'équilibre de l'écosystème culturel de la musique du Québec en promouvant le **principe d'une juste rétribution des artistes et des producteurs et un cadre réglementaire respectueux de ce principe**

Ces deux dernières mesures sont sans coûts directs pour le gouvernement, mais viennent traduire au quotidien et sur la base d'un principe l'engagement politique du gouvernement du Québec envers les artistes et les producteurs de la musique et du spectacle de variétés du Québec. Leur mise en œuvre est la démonstration d'une volonté d'agir pour défendre l'avenir d'une industrie locale et, ce faisant, d'un pan entier de la culture québécoise.

POURQUOI AIDER LES ENTREPRISES EN MUSIQUE AU QUÉBEC ?

1

C'EST UN MODÈLE QUI MARCHE

Les entreprises réussissent à générer 84 % de leurs revenus de façon autonome, à partir d'une aide de l'État qui agit comme levier.

Historiquement, les entreprises indépendantes du Québec ont eu une part de marché pouvant dépasser les 40 %, ce qui est exceptionnel en comparaison des autres marchés locaux, où dominent les grands labels internationaux.

En outre, il a été observé que les artistes les mieux entourés professionnellement sont ceux qui réussissent le mieux.

2

LES ENTREPRISES PERMETTENT LE RENOUVELLEMENT ET LA DIVERSITÉ

Le modèle entrepreneurial repose sur le principe du capital de risque : il permet à des producteurs d'investir une part des profits récoltés grâce à un artiste à succès dans le développement d'artistes émergents.

Par contraste, un artiste seul ne peut investir que dans son unique carrière.

3

LES ENTREPRISES SONT LE MEILLEUR OUTIL POUR ACCÉDER AUX MARCHÉS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX

Rendre un produit disponible n'est pas suffisant pour lui donner de la visibilité : il faut investir des sommes importantes en marketing et promotion.

De nombreuses études démontrent que les coûts et la complexité de la mise en marché sont multipliés dans l'univers numérique.

4

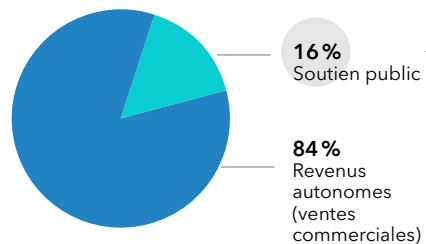
LES ENTREPRISES JOUENT UN RÔLE STRUCTURANT

Elles sont ce maillon de la chaîne où s'articulent la création, la production, la promotion et la diffusion, l'offre et la demande.

Les nouvelles plateformes n'ont pas rendu l'entreprise superflue dans le monde de la musique, pas plus qu'en cinéma, en télévision, en théâtre ou en littérature : nos artistes ont encore et toujours besoin d'un encadrement professionnel pour exploiter leur talent et développer leur carrière.

UNE INDUSTRIE D'INDÉPENDANTS, OÙ LA PRISE DE RISQUE EST CELLE DE L'ENTREPRENEUR

SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DE LA MUSIQUE



En musique, le soutien financier public agit comme un levier sans lequel la prise de risque par le privé ne serait pas possible.

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DE 108 ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DU SECTEUR DU DISQUE ET DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS

Revenu	Nombre d'entreprises	Revenus totaux	Dépenses totales	Marge bénéficiaire
0-250K\$	38	5 065 977\$	4 557 577\$	10,0%
250K\$-500K\$	18	7 265 444\$	7 121 516\$	2,0%
500K\$-750K\$	12	7 798 985\$	7 467 945\$	4,2%
750K\$-1M\$	10	8 409 757\$	7 905 414\$	6,0%
1M\$-1,25M\$	7	8 014 795\$	7 499 505\$	6,4%
1,25M\$-1,5M\$	4	5 413 626\$	5 523 454\$	-2,0%
1,5M\$ et plus	19	115 351 204\$	106 135 496\$	8,0%
TOTAL	108	157 319 788\$	146 210 907\$	7,1%

Source : SODEC, données de 2013-2014

La réalité entrepreneuriale du secteur de la musique au Québec est différente à deux titres :

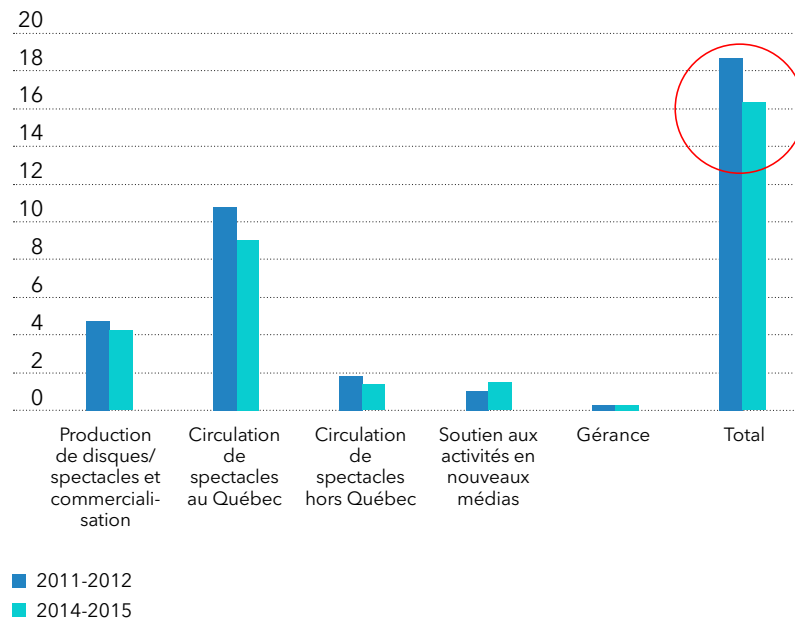
- **différente de celle du reste du monde** parce qu'elle repose sur des entreprises locales indépendantes et non sur de grands labels internationaux : ceux-ci sont virtuellement absents de toute activité de production musicale au Québec ;
- **différente de celle des autres secteurs culturels** parce que l'investissement et la prise de risque sont massivement pris en charge par le privé : contrairement à d'autres industries culturelles où les revenus proviennent presque exclusivement des diverses formes d'aide publique, le secteur de la musique réussit à générer des revenus autonomes importants.

Cependant, la musique demeure un secteur à marge bénéficiaire précaire. Dans ce contexte, le soutien financier de l'État agit comme un levier qui permet la prise de risque par l'entrepreneur privé.

POUR UNE STRATÉGIE DE SOUTIEN PLUS STRUCTURÉ ET PLUS PRÉVISIBLE

SOUTIEN ACCORDÉ PAR L'ÉTAT QUÉBÉCOIS AUX ENTREPRISES DE LA MUSIQUE ET DE LA VARIÉTÉ

(en millions de \$)



Sources : SODEC, ADISQ

Malgré la mise en place de certains programmes, le soutien public à l'industrie de la musique a été globalement **réduit de 12,6%** depuis le début de la décennie, notamment parce que les nouvelles mesures ont été ciblées sur des initiatives limitées en envergure et en durée.

Résultat : les entrepreneurs de la musique doivent souvent naviguer à vue.

Pour les prochaines années, il est essentiel que les investissements privés de nos entrepreneurs puissent se faire sur un horizon de prévisibilité beaucoup plus sûr quant au soutien de l'État.

REMERCIEMENTS

L'ADISQ tient à remercier toutes les personnes concernées de l'attention qu'elles porteront à cette demande.

Nous demeurons disponibles pour tout complément d'information.

Pour suivi :

SOLANGE DROUIN

Vice-présidente aux affaires publiques
et directrice générale

T: 514 842-5147, poste 228

C: sdrouin@adisq.com